L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 1er AVRIL 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI MATIN, 1er AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par O. Valeton, aux Nos 93 et 95 de la rue des Magasins,— marrons, saucissons de Boulogne, pâtes d'Italie, artichauds.

Grandes occasions.—Aujourd'hui à midi à la Bourse, St-Charles, M. C. E. Girardey offrira à l'encan des magasins rue Canal et rue Poydras, dans le premier et quatrième district, des maisons de résidence, des habitations établies en sucreries, des titres de terre, des bills recevables, &c., &c., pour le compte de successions et autres, toutes propriétés qui doivent être vendues positivement et dont voici la liste:

1. Pour la succession de L. F. Generes, la plantation établie en sucrerie "Victoria Viejo" dans la paroisse Ste Mary, attenante au village opposé de Pattersonville et près de Brashear City. Magnifique propriété.
2. Dans l'affaire de Mme Letitia C. Elliott contre Mme V. C. Burke, exécutrice de la succession de Hampton Elliott.
Le magasin en briques à quatre étages et résidence No. 180, rue Canal, entre les rues Baronne et Dryades.
3. Les maisons en briques à trois étages désignées par les Nos. 240, 242 et 244 et formant le coin sud-ouest des rues Canal et Liberty, admirablement bonnes pour groceries en détail ou résidences particulières professionnelles. Excellent placement pour le moment et pour l'avenir.
4. La double maison en briques à deux étages immédiatement sur les derrières des précédentes, désignée par les Nos. 10 et 12, rue Liberté près du coin de la rue du Canal.
5. Pour clore la succession de Jas. Hullin.
Cet excellent emplacement d'affaires—le magasin en briques à trois étages, rue Poydras 142, entre les rues du Camp et St-Charles, loué $1,200 par an.
6. Cette jolie maison de bois, à deux étages, avec la façade et un jardin de côté faisant l'encoignure des rues Baronne et Joséphine.
7. Ces jolies maisons doubles, en bois, nouvellement construites et bien louées, formant l'encoignure des rues Baronne et Joséphine, et excellentes pour placement. Le voisinage est un des plus agréables du Quatrième District.
8. Cette résidence en briques, à deux étages, solidement bâtie et d'un bon revenu avec jardin, formant le coin Nord-Ouest des rues Bassin et Commune.
9. Pour la succession de J. P. Higgins.
Le grand cottage avec six lots, formant le coin Nord-Ouest des rues Quatrième et Laurel. Voisinage calme et respectable.
10. Neuf lots de valeur, rue Bienville, entre les rues Tonti et Rocheblave.
11. Le célèbre titre de Winter pour un million d'acres de terres des Etats-Unis.
12. Divers bills recevables et titres contre l'Association Nationale de Banque de la Nouvelle-Orléans.

Pour conditions et détails voyez l'annonce descriptive et officielle et plans à la vente.

SPECTACLES.

Samedi 1er Avril.

VARIÉTÉS—A midi et le soir.—Hunted down.
ACADÉMIE—A midi, East Lynne, le soir, le Child Stealer.
ST-CHARLES—A midi et le soir.—Le Tour du Monde en 80 jours.

L'Etat n'est pas responsable de certaines dettes.

Il y a des gens qui aiment à semer l'alarme et qui prennent plaisir à rassembler les nuages les plus imperceptibles et les plus lointains de l'horizon pour en faire un sombre tableau et obscurcir les situations les plus simples et les plus claires. C'est ce qu'ils viennent de tenter à propos de la dette dont l'Association Consolidée des planteurs de la Louisiane est encore chargée aujourd'hui. Cette ancienne banque, pour achever sa liquidation, doit payer une dernière somme d'environ $500,000, qui sera échue dans quelques mois. Suivant des actes passés en 1828, 1830, 1835 et 1836, l'Etat ayant avancé $4,837,000 de bons à l'Association Consolidée aux mêmes termes et conditions qu'à la Banque des Citoyens, on en conclut que si la Banque ne paie pas, il faudra que l'Etat paie pour elle.

C'est là une erreur considérable, facile à démontrer. Les $4,837,000 avancés en bons par l'Etat ont été empruntés par la Banque sur des garanties réelles, suivant les clauses des actes précités. Chaque prêt devait être représenté par des actions affectant des valeurs réelles, qui ne disparaissent pas d'un jour à l'autre, et les clients même de l'institution, qui lui ont remboursé ce qu'ils en avaient reçu, sont solidairement responsables des sommes qu'elle reste devoir. Ils n'ont plus rien à payer, c'est vrai, mais tant que les créances ne seront pas couvertes ils auront à craindre les poursuites de la Banque, de l'Etat ou des porteurs de bons. Il suit de là que les $500,000 qui restent dûs sont garantis par toutes les valeurs qu'avait la Banque à l'époque où elle emprunta de l'Etat le capital de $4,837,000. Or, comment supposer qu'on ne puisse pas faire sortir de là une somme de $500,000 qui n'en forme pas même la neuvième partie.

Nous admettons parfaitement que cette solidarité dont nous parlons est chose abusive et que jamais Banque n'eût dû être constituée sur une telle base. Des embarras pareils à ceux qu'on signale aujourd'hui arrivent toujours quand on veut se servir de capitaux par trop fictifs. La combinaison se soutient tant que les évènements lui sont favorables, mais elle croule le jour où, les circonstances changeant, le crédit s'alarme et devient exigeant. Cela explique la chûte en 1837 de ces innombrables banques qui s'étaient formées dans tous les Etats de l'Union au moyen d'un acte notarié et d'une charte quelconque que les législatures ne refusaient jamais. Il fallait bien avoir alors une réserve et un fonds de capital en espèces, mais nulle autorité n'y regardait de près, et quand ces institutions fermèrent leurs portes on ne fut pas surpris d'apprendre qu'elles n'auraient jamais dû les ouvrir, car leur avoir consistait tout entier en chiffons de billets sans aucune espèce de garanties métalliques.

L'association consolidée des Planteurs de la Louisiane ne ressemblait pas à ces dernières banques; mais tout en offrant de bonnes garanties à ses bailleurs de fonds, elle ne vivait pas moins d'un crédit factice et ne dépendait pas moins des évènements. Ce qui le prouve c'est qu'à la reprise des payements en espèces, elle fut obligée aussi, comme tant d'autres, de mettre un terme à ses opérations, n'ayant presque rien dans son caveau pour représenter—en espèces sonnantes ou en valeurs métalliques—même la plus minime partie de sa circulation de papier.

Il en arriva autant à la Banque des Citoyens. Cette dernière institution, par un acte de 1836, reçut de l'Etat une avance de fonds représentant en bons la somme de 12 millions de piastres. Cette somme était immense vu l'époque où elle fut émise. L'Etat de la Louisiane n'avait pas alors 500,000 habitants. A qui donc devaient profiter ces 12 millions, plus les 5 millions de la Banque consolidée, plus les millions de 14 autres banques qui opéraient à qui mieux mieux sur le marché de la Nouvelle-Orléans, ville qui n'était pas la moitié de ce qu'elle est aujourd'hui, mais à laquelle on prédisait les plus brillantes destinées et qu'on représentait partout comme la rivale de New York? Le fait est qu'alors le commerce d'exportation de la Nlle-Orléans dépassait le commerce d'exportation de New York.

Ce vaste capital, fictif ou réel, profitait au commerce et à l'agriculture. On jouissait d'une paix profonde et on avait assez de revenu pour employer chaque année une grande partie du capital à l'achat de travailleurs venant du Missouri, du Kentucky, du Delaware, du Maryland et de la Virginie. On ne peut pas dire que ce fût l'âge d'or, mais on peut dire que c'était l'âge du crédit, et on en abusa.

La 3e section de la loi de 1836 porte: "que pour la garantie des bons que l'Etat doit émettre en faveur de la Banque des Citoyens, et de l'intérêt de ces bons pour lesquels l'Etat s'engage, toutes les sécurités accordées par l'acte d'incorporation de la dite banque aux porteurs de ces bons, sont transférées à l'Etat et aux porteurs de bons qui pourront être émis par la suite en vertu du dit acte...."

La Banque a payé l'intérêt sur les bons et en a racheté la plus grande partie. Elle reste devoir encore une somme de 4 millions 200,000 piastres environ. Pour faire ses payements, pendant deux années, il lui a fallu imposer une taxe d'une piastre et de deux piastres par action, et il aurait fallu continuer la taxe si elle n'eût obtenu de ses créanciers anglais un répit de cinq années au bout desquelles très certainement la prospérité ne sera pas revenue pour tout le monde. Mais dans ce délai la banque pourra vendre les propriétés qu'elle possède, non pas à une grande hausse, mais à des prix mieux soutenus et par conséquent plus avantageux qu'ils ne le seraient si les ventes devaient s'opérer forcément et à jour fixe. On considère généralement que la banque des Citoyens sera en état de faire face à ce reliquat de liquidation sans que l'Etat soit obligé d'y pourvoir en quoique ce soit.

Ici se présente, quant à la responsabilité de l'Etat, une considération majeure. Par le Funding bill ou le bill de conversion de 1874, l'Etat s'est mis en banqueroute, de même que la ville de la Nouvelle-Orléans s'est mise en banqueroute par la loi des bons à prime.

Or, si l'Etat avec l'assentiment de l'immense majorité de ses créanciers a pu, même avec l'assistance des tribunaux, opérer lui-même son règlement final et faire accepter sa réduction d'intérêt et de capital et son terme d'échéance, nous ne voyons pas pourquoi il n'en ferait pas autant pour les dettes de la Banque consolidée et de la banque des Citoyens dont il est le garant? En réduisant donc de 40 pour cent le capital dû par ces deux banques, on acquiert la certitude que ces deux dettes seront converties très facilement avec les valeurs immobilières qui leur restent. Nous ne pensons pas que cela puisse faire l'ombre d'un doute. Les valeurs de la banque des Citoyens donneront même un surplus, et une liquidation pareille serait profitable à l'Etat, s'il en était chargé.

Maintenant, l'Etat serait plus autorisé en équité à user de la réduction envers les créanciers des deux banques, qu'il ne l'était envers ses créanciers propres, lesquels cependant se sont soumis au règlement et n'y perdent pas. Les Bons consolidés se sont élevés déjà jusqu'à 70 et seront avant peu à 80; ils donnent, en attendant, un intérêt plus fort que les anciens; comment les détenteurs actuels pourraient-ils se plaindre?

Quant à ceux des banques, on leur dirait s'ils n'étaient pas satisfaits: Vous nous avez avancé de l'argent à une époque où nous étions riches, à une époque où l'on respectait nos droits et nos fortunes. Nous avons voulu les défendre et nous avons échoué. La Louisiane valait 700 millions, elle ne vaut plus que 250 millions; c'est le résultat de la guerre qui a produit cette baisse; c'est le plus fort qui nous a fait perdre 450 millions en travailleurs et en terres. Pourquoi seriez-vous plus privilégiés que les autres créanciers? Si tout le monde a perdu, il faut que vous perdiez aussi, car à l'impossible nul n'est tenu. Vous aurez des banques ce qui en restera ou ce qui nous en reviendra et en équité vous ne devez pas avoir davantage. Nous ne pouvons pour vous établir des taxes que les habitants ne payeraient pas, car ils diraient avec raison qu'ils ne doivent rien pour ce qui n'a pas été dépensé pour eux et ce qui ne leur a pas profité. Jamais la Louisiane n'imposera de contributions pour payer les créanciers de deux banques quand elle n'a pas établi de taxes pour payer les siens propres. L'Etat n'en aurait pas le droit et ses engagements sont nuls à cet égard. Il n'est tenu qu'à veiller à ce que les dépouilles de ces deux banques vous reviennent. Là se bornent tous ses engagements. Si vous en voulez davantage, il faut vous adresser aux Etats-Unis qui nous ont mis dans la situation où nous sommes.

Cette affaire de la liquidation des deux banques ne peut pas se terminer d'une autre manière, s'il y a lieu. Mais le cas ne se présentera pas pour la Banque des Citoyens qui sera pleinement à même de faire face à ses obligations. Quant à la Banque consolidée, il pourrait lui manquer tout au plus $200,000, sacrifice fort léger et que nous prierons MM. les capitalistes anglais de vouloir bien subir pour tous les beaux intérêts qu'ils ont perçus si régulièrement pendant près d'un demi siècle.

PEOPLE'S VINDICATOR.—M. Geo. E. Gillespie vient de faire reparaître à Natchitoches ce journal dont la publication avait été momentanément suspendue. L'ancien rédacteur, M. J. H. Cosgrove, annonce qu'il se retire du journalisme. Le *Vindicator* annonce qu'il continuera la guerre contre le radicalisme sans se prêter à aucun compromis.

RAPPORT DU BUREAU DE SANTÉ.—Nous venons de parcourir le rapport adressé à la Législature par le Dr Chas. B. White, président du Bureau de santé, pour l'année 1875. Ce travail, qui forme un volume, est très intéressant. Il est complet dans les renseignements qu'il donne et dans ses détails, et l'on y trouve à peu près tout ce qui concerne la salubrité de la Nlle-Orléans, et tout ce qui pourrait, dans les vues du Bureau de santé, contribuer à faire à notre ville une réputation bien différente de celle qu'elle a eu jusqu'ici et qui lui a fait tant de tort, car c'est cette mauvaise renommée sanitaire qui a détourné d'elle l'émigration d'Europe. Le rapport dont il s'agit contient plusieurs tableaux de météorologie fort ingénieux et très faciles à consulter; il contient, en outre, un aperçu général sur l'état des bâtisses publiques et particulières, sur les maisons d'école, et jusques sur les abattoirs qui sont représentés par de magnifiques croquis embrassant toutes les diverses parties de ce vaste établissement. La question du desséchement occupe une large place dans le rapport du Dr White qui le fait suivre d'une carte très soignée et fort exacte. Enfin, nous y trouvons un recensement de la population, œuvre des inspecteurs sanitaires. Jamais encore on n'avait présenté sur la Nouvelle-Orléans un tableau aussi instructif et aussi complet.

VINS FINS, CHAMPAGNE, &c.—Nous appelons l'attention du commerce et des consommateurs sur l'annonce de la nouvelle maison Bousquet et Poupart, négociants-commissionnaires et importateurs de vins, liqueurs, eaux-de-vie, huiles, etc., rue Royale No. 95. La maison se compose de MM. J. Alphonse Bousquet et E. Augustin Poupart, deux jeunes gens actifs et entreprenants. M. E. P. Poupart, connu pour sa longue expérience commerciale sur notre place, a la surveillance des affaires de la maison, dont les relations en Europe sont déjà solidement établies. MM. Bousquet et Poupart ont en magasin un assortiment considérable de vins fins de la maison J. Freyche, de Bordeaux. Ils reçoivent directement des chateaux les vins des crus célèbres chateaux Margaux, Lafite, Yquem et Latour-Blanche. Le chempagne qu'ils tiennent est celui de Louis Rœderer, un des plus réputés.

Nous appelons aussi l'attention sur la liste de liqueurs superfines qu'on trouvera dans nos colonnes.

QUINCAILLERIE.—Mr. Charles D. Lallande, attaché depuis quelque temps à la maison de quincaillerie de Keep, Galway & Co., vient d'acheter l'intérêt de ces derniers et continuera les affaires pour son propre compte, au No. 38, rue Tchoupitoulas. Probité, énergie, persévérance, affabilité, telles sont les qualités qui distinguent M. Lallande et qui lui vaudront la confiance et le patronage du public. Le succès lui est d'avance assuré.

Faites Fortune
En achetant un billet
Dans le prochain et le meilleur
Tirage d'or — $50 — Tirage d'or
Samedi, peuvent gagner 29 avril
$100,000 en or
8,580 lots $502,500 en or
1 chance sur 6. 1 chance sur 6.
Achetez vos billets. Achetez vos billets.

—Balzac, un jour de boutade, parlait des réceptions académiques....

Et voici comme il les définissait:

—Un monsieur avance un fauteuil à un autre de l'air le plus gracieux, puis, au moment où l'autre va s'asseoir, le monsieur retire le fauteuil, l'autre tombe par terre....et l'on rit à ses dépens......

N'est-ce pas toujours ressemblant?

CONCERT D'ARTISTES.—Nous apprenons que le ténor Baccei, déjà connu depuis plusieurs années aux Etats-Unis, et qui chantait dernièrement à New York avec la célèbre cantatrice Titjens, se propose de donner, avec le concours de quelques artistes de notre ville, un grand concert à la salle Grunewald, samedi prochain. M. Baccei avait été engagé pour le Mexique, mais il a appris en arrivant ici, que la compagnie d'artistes qu'il devait rejoindre, avait déjà rebroussé chemin et avait renoncé au voyage en raison des troubles qui ont éclaté dans ce pays.

MATINÉES.—L'exploitation des théâtres ici, est sans contredit, l'exploitation devenue la plus lucrative, à en juger par la satisfaction qu'expriment chaque jour les directeurs de théâtres depuis l'ouverture de la saison des plaisirs, l'hiver dernier. La gêne financière que nous subissons, conséquence naturelle de la morte saison des affaires, donne à notre assertion un semblant d'impossibilité; mais si étrange, si incompréhensible qu'elle paraisse, elle ne peut être révoquée en doute quand elle est attestée par le dire unanime des directeurs de théâtres, qui, ce nous semble, sont autant de sources irrécusables d'authenticité. Un avis de MM. Ben de Bar et David Bidwell, inséré plus loin, vient avec un admirable à propos appuyer ce qui précède. Ces messieurs annoncent, avec la générosité qui les caractérise, que l'entrée aux matinées aujourd'hui, de leurs théâtres sera gratuite.

Au St-Charles, la troupe des frères Kiralfy jouera le *Tour du Monde*. A l'Académie, l'affiche porte un spectacle monstre que voici: *East Lynne or the Elopement* avec Miss Lucile Western dans les rôles d'Isabel et de Mme Vine; *Le Carnaval de Venise*, violon, par le maestro Frederico Mauberetto; *Malborough s'en va t-en guerre*, avec variations, piano, par le signor Harri Starro; exercices gymnastiques par le professeur Roberta et Pas de deux par Mr E. Hewitter.

Pendant le premier entr'acte une somptueuse collation préparée par M. Daniel Owens sera servie dans le salon attenant au "Dress Circle" *gratis pro omnibus*.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

DE L'ARGENT POUR TOUT LE MONDE

En veux-tu en voila.

Nous avons une bonne nouvelle à annoncer à nos lecteurs, une nouvelle qui déridera les fronts les plus sévères et qui attendrira tous les cœurs.

C'est beaucoup dire peut-être; mais nous ne plaisantons pas. il s'agit d'argent......

En se référant à nos dépêches télégraphiques, on verra que le Secrétaire de la Trésorerie de Washington a envoyé un courrier avec un million et cinq cents mille piastres de pièces monnayées, à la Nouvelle-Orléans.

L'agent de la trésorerie et ses sacoches sont arrivés à bon port, hier après-midi.

Cette somme importante n'est pas adressée au boss Packard et n'est pas destinée à acheter des votes, comme dans l'élection du New Hampshire; car, c'est l'ex-maire Flanders, actuellement régisseur de l'Hôtel de la Monnaie à la Nouvelle-Orléans, qui a reçu le dépôt.

Il a pour instruction d'échanger tous les billets de banque, "*legal tenders*," pour du bel et bon argent. Si ses ordres vont plus loin: il est requis, pour une raison que nous ne pouvons pas nous expliquer, d'acheter les "*greenbacks*" même s'il lui fallait donner une *prime*.

On ne demandera pas mieux, assurément, de se débarrasser à jamais de billets graisseux et sales pour palper de l'*argent blanc*. Les deux escalins et les quatre escalins, oubliés depuis longtemps, reviendront à l'ordre du jour. Ce sera une agréable réminiscence des temps *ante bellum*. On n'a qu'à préparer ses billets et à faire queue à l'Hôtel de la Monnaie, car Mr. Flanders commencera l'*échange* dès ce matin à neuf heures.

Diable versus Field.

Nos prévisions se réalisent. Hier matin, le pseudo juge Lynch, qui occupe actuellement le siège de la Cour dite Supérieure de District, et qui ferait regretter même Jacob Hawkins, si pareille chose était possible, a enfin rendu son arrêt dans le procès intenté par Mr. A. P. Field, avocat général *de facto* de l'Etat, à H. C. Dibble, agissant comme assistant avocat général.

Cette décision donne raison à tout ce que nous avions avancé, dès le début du procès.

Il y a une vingtaine de pages de papier écolier, et en lisant le grimoire du pseudo juge Lynch, nous comprenons à peu près, que puisque le *gouverneur* Kellogg trouve qu'il y a lieu de faire remplacer M. Field par M. Dibble, quelles que soient les raisons alléguées par M. Field, la volonté du *gouverneur* Kellogg doit être maintenue envers et contre tous.

Nous ne citons pas le texte même de la décision de Barney Lynch, mais nous en donnons la substance.

M. Field a commis l'imprudence de déplaire à W. P. Kellogg, et quoiqu'il soit radical, il ne doit plus remplir les fonctions d'avocat-général.

Quant à nous, ayant toujours soutenu que Mr A. P. Field n'avait jamais été élu comme avocat-général par les votes des électeurs de la Louisiane, cela nous est assez indifférent en somme qu'il ne le soit plus.

Nous trouvons seulement que les titres de Mr Field, à la place qu'il remplit depuis le premier janvier 1873, sont aussi bons maintenant que lorsqu'il a usurpé les fonctions de l'honorable H. N. Ogden.

Le rapport du Grand Jury.

Le Grand Jury a présenté le rapport suivant:

Hon. Hiram R. Steele, juge de la cour criminelle supérieure, paroisse d'Orléane.

Les membres du Grand Jury de la paroisse d'Orléans ont l'honneur de soumettre leur rapport final.

Pendant leur terme de service, toutes les questions qui leur ont été soumises ont été de leur part l'objet d'une enquête sérieuse, et le résultat transmis promptement à l'avocat de district et à la cour chaque fois qu'il a été nécessaire de le faire.

Nous sommes obligés de renvoyer à cette cour deux ou trois cas les plus récents, l'expiration de notre terme de service ne nous permettant pas de leur accorder un examen aussi attentif que leur importance l'exige. Tous les papiers relatifs à ces affaires seront trouvés en bon ordre par nos successeurs, ce qui leur permettra de les prendre en considération sans que par notre faute il y ait le moindre retard.

Nos visites aux institutions publiques ne nous ont révélé aucun fait à condamner: quant à des recommandations en leur faveur, demandant de l'argent, nous sentons qu'elles seraient inutiles. Cependant, nous recommanderons aux autorités municipales de faire assainir et dessécher les terrains qui entourent la maison de refuge des jeunes filles, pour éviter les fièvres paludéennes pendant l'été.

La maison de force de la ville (*City Workhouse*) coûte beaucoup, considérant l'usage qu'on en fait. Ses officiers déclarent qu'ils pourraient y loger des prisonniers pour la moitié du prix que l'on demande à la prison de paroisse, mais de pareilles questions ne sont pas de notre compétence.

L'expérience des jurés qui nous ont précédés nous apprend que c'est du temps perdu que de critiquer les maux qui dérivent d'actes de la Législature; c'est pourquoi nous nous bornons simplement à constater que les plaintes de nos prédécesseurs n'ont apparemment pas reçu de réponse de la part des autorités.

Respectueusement soumis.

E. D. WILLET, Président.

Pris au piége.

Avant-hier matin, un voleur est entré dans la résidence de Mr O. Fredericks, rue Baronne No 185. Il est monté tout d'abord au premier étage, mais ne trouvant apparemment rien à prendre, il est redescendu au rez-de-chaussée, où se trouve le magasin de Mr Fredericks. Le coquin pour se ménager une sortie dans la rue, en cas d'alarme, est allé immédiatement à la porte principale, pour défaire la barre de fer qui la maintient à l'intérieur.

Or, à cette barre de fer était attachée une ficelle qui communiquait à la détente d'un pistolet chargé avec du plomb, dont le canon était pointé à la hauteur de la poitrine d'un homme de taille ordinaire. Lorsque le fripon a tiré la barre, il a fait partir l'arme à feu, et tout porte à croire qu'il a eu la main brisée; car les locataires en arrivant promptement ont trouvé de nombreuses traces de sang sur le plancher. Malheureusement, le bandit avait disparu, passant par la cour.

Une heure après, un homme est entré à l'Hôpital de Charité pour faire panser sa main qui était littéralement broyée et s'est retiré aussitôt après l'opération, en déclarant qu'il était employé à la fonderie Leeds, où il avait été blessé accidentellement.

Les circonstances indiquent que cet individu est le voleur en personne.

Le pistolet qui avait été placé par Mr Fredericks dans son magasin, comme un piége pour les filous, avait une charge trop forte, car il a fait explosion, et c'est ce qui explique la nature particulière de la blessure.

CÉLÉBRATION DU NEUVIÈME ANNIVERSAIRE DU DÉPARTEMENT DE L'INCENDIE DE JEFFERSON.

Une belle procession.

Les pompiers du sixième district, autrefois Jefferson City, n'ont eu qu'un temps passable hier pour la célébration du neuvième anniversaire de leur organisation; mais leur procession n'en a pas moins été fort belle.

A dix heures, toutes les compagnies s'étant réunies à Lawrence Square, le cortége s'est mis en marche sous le commandement du grand marshal Eugene May, et de ses aides, messieurs H. R. Arbo, Auguste Hanley, de Pioneer No 1, Louis Edler, H. F. Davis, de Home Hand. L. No 1, Jos. Caillott, C. J. Fox, de Protector No 2, Frank Baeher et Chas. Wein, de Young America No 3.

Le cortége a défilé dans l'ordre suivant:

L'ingénieur en chef H. P. Phillips et ses deux assistants, messieurs Geo. Pelts et J. Munch.

HOME HOOK AND LADDER NO 1.

Officiers: Eugène May, président, W. H. Zimmerman, vice-président, F. Dallier, trésorier, J. A. H. De Léon, secrétaire, C. C. Piper, foreman, L. Lutheigne, 1er assistant, J. Hoffman, 21 assistant.

Cette compagnie est composée de l'élite des jeunes gens du sixième District et compte 93 membres actifs, 32 exempts et 15 honoraires. Il n'en est pas de plus zélés, de plus prompts, et de plus dévoués quand la cloche d'alarme les appelle.

L'uniforme de la compagnie se compose de vareuses bleues et de pantalons noirs.

Les échelles avaient pour tout ornement un énorme panier de fleurs, l'offrande de M. John A. Michel. Home Hook and Ladder No 1 était précédé d'une brillante fanfare et suivi d'une délégation de Irad Ferry No 12, Louisiana Hose, Lafayette Hook and Ladder No 1, Chalmette No 23, St-Bernard No 1, et Star Hook and Ladder, de Carrollton.

PIONEER NO 1.

Officiers: Président, F. Leidenheimer; vice président, J. Maibaum; secrétaire, L. Englander; assistant secrétaire, F. Doer; trésorier, C. Schopp; foreman, John Gartakamp; premier assistant, George Powell; marshal, T. Monio.

Cette compagnie était représentée par cent vigoureux jeunes gens, marchant d'un pas élastique aux accords d'une fanfare. La pompe, trainée par quatre chevaux gris, était ornée avec goût et polie comme une glace de Venise.

Un beau bouquet présenté par Mlle Lena Schopp garnissait le sommet de la cheminée.

Une délégation de Jefferson No. 22 et de Carrollton No. 1 suivait la Compagnie.

PROTECTOR NO 2.

Officiers; président, J. C. Beach; vice-président, R. W. Young; secrétaire, L. Commier; secrétaire de finance, E. Livandais; trésorier, J. Cox; foreman, W. Cooney; premier assistant, D. Wicker; second-assistant, L. Ditch; steward, J. Ribner; ingénieur, B. Burst; gardien, F. Friers; marshal, J. O. Landry; aides, Henry Ellerman et Charles Lacoune.

Le puissant appareil de cette compagnie était traîné par quatre chevaux gris et littéralement couvert de fleurs. On pouvait admirer plusieurs pièces d'orfèvrerie étalées sur un coussin, qui sont des témoignages d'autant de victoires remportées par la compagnie.

Quatre vingts hommes agiles, s'avançaient d'un pas alerte en supportant les cordes, précédés de la fanfare du 13ème régiment d'infanterie des Etats-Unis.

YOUNG AMERICA NO 3.

Officiers: Président, J. A. Faib; vice président, P. Roehm; secrétaire, J. Portsdorf; trésorier, M. Nulnar; foreman, F. Geis; premier assistant, J. Utterreimer; second assistant, J. Botts; marshal, J. E. Guillotte; aide, R. Carnes.

La pompe à bras de cette compagnie était ornée de fleurs et de rubans. Sur un de ces rubans on pouvait lire cette belle devise: "Nous risquons notre vie pour sauver nos amis." On voyait aussi un bouquet colossal offert par Mlle L. Dibold, la marraine, et un service d'argenterie.

Quatre-vingt dix membres portaient les cordes et étaient suivis par une délégation de "Irad Ferry No 12" et de "Independant No 2" de Carrollton.

La procession, après avoir suivi l'itinéraire indiqué, s'est dispersée vers trois heures de l'après-midi, et les vaillants pompiers se sont rendus à différents salles où des amis avaient fait les préparatifs nécessaires pour les régaler.

Nous leur souhaitons une prospérité constante.

TEMPÉRATURE.—31 mars 1876.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 du matin...........	50	8
Midi...........	67	9
3 P. M...........	67	9
6 P. M...........	65	8

LE SECOND
"La fortune veut que l'on se hâte"
TIRAGE D'OR
"Avec des sous on bâtit des palais"
A LIEU
"Ne négligez jamais les petites choses"
SAMEDI, 29 AVRIL
"La fortune est inconstante"
GROS LOT $100,000
"Fiez-vous toujours à la chance."

—M. Kœchlin-Schwartz, conseiller-général de Belfort, avait remis à M. Thiers, au nom d'un grand nombre d'habitants du territoire une pétition où on lui demande d'opter pour la représentation de Belfort au Sénat. Voici un passage de cette pétition:

Si, en ce moment, vous renonciez à votre siége au Sénat, vous laisseriez notre territoire à la merci de la réaction, qui, encore dans l'ivresse de son triomphe, enlèverait de haute lutte, et, par des moyens dont nous ne lui envions pas le secret, l'élection d'un de ses plus fervents adeptes. Et, alors, nous, enfants de Belfort, qui comptions avoir deux représentants républicains, nous n'aurions, par une amère dérision du sort, envoyé aux Chambres que deux hommes dont les opinions ne sont pas le reflet des nôtres, et qui y défendraient d'autres intérêts politiques.

Il est en votre pouvoir d'empêcher un pareil état de choses; aussi venons-nous en toute confiance nous adresser à vous, dont le nom est vénéré ici, à vous à qui nous devons d'être encore Français, et vous adjurer de rester le sénateur de notre territoire.

Nous vous en supplions au nom de ce que vous avez de plus cher, au nom de l'accueil enthousiaste que vous avez reçu à Belfort le 15 août 1873, au nom de nos vieilles murailles, de notre glorieuse citadelle, au nom de l'Alsace dont nous sommes les derniers lambeaux, et qui applaudira à votre détermination, au nom enfin de la patrie, de la liberté et de la République.

LES RAISONS DE M. THIERS.—Le *Journal de Rouen* explique les raisons pour lesquelles M. Thiers a opté en faveur de la Chambre des députés:

"M. Thiers a pensé qu'il pourrait être plus utile à la République en conservant sa place sur les bancs de la Chambre des députés. Son expérience des hommes et des choses politiques trouvera là bien mieux qu'au Sénat, de fréquentes occasions de s'exercer efficacement et de peser d'un poids décisif dans la balance des résolutions à prendre." Il redoute sinon des emportements, tout au moins des impatiences, et il veut être là pour conseiller la sagesse et la modération." Pour lui, il ne suffit pas que le principe d'un gouvernement républicain ait été inscrit dans la Constitution du 25 février; il veut encore qu'il passe et s'enracine dans les idées et dans les mœurs de la France; et, pour qu'il en soit ainsi, il importe que ses représentants ne force pas la note et ne nous exposent pas, en marchant trop vite, à perdre le terrain que nous avons conquis."

Pour qui est tant soit peu habitué au style de M. Thiers, le doute n'est pas possible; cette note a été rédigée par M. Thiers lui-même.

Dans un rapport présenté au parlement italien relatif à quelques dispositions sur la pêche, déjà approuvé par la commission parlementaire au nom de laquelle il a été fait, on lit la phrase suivante: "Des trois grandes îles qui sont au centre et à l'extrémité de notre péninsule, les deux plus vastes, c'est-à-dire la Sicile et la Sardaigne, qui appartiennent politiquement à l'Italie, tandis que la Corse appartient *encore* à la France, ont une grande importance au point de vue de l'économie nationale."

UNE ÉNIGME BASQUE.—On faisait circuler, dans les couloirs de l'Assemblée, un document ainsi conçu:

"ENE HERRITAR MATTIAC,
"Icendatu nauzue zuen deputatuzat.
"Ene imbidearen bethetzerat joaiteco mementuan, nahi dautzuet ene bihotzeco ezagutza osoa erakutsi egin daitzazuen ohore handiarentzat.
"Enseyatuca ni zuen konfidanoharen gai izaitea;
"Marechal Mac-Mahonen gobernamenduaren moldez ordrea eta sosegua azkarki atchikitzea;
"Erligionearen eta zozietatearen entresac sustengatzea;
"Erresumaren dretchoac begiratzea;
"Hori da zuec eman derautzuen manna.
"Yaincoaren laguntzarekin, kargua betheco du ene indar guzienz eta fidelki."

On se demandait ce que cela voulait dire.

—C'est le programme politique du ministère Ricard, dit quelqu'un....

Information prise c'était la proclamation de M. Labat, député des Basses-Pyrénées.

—Le *Tiempo* calcule que la guerre civile a coûté à l'Espagne 8 milliards de réaux environ (plus de 2 milliards de francs).

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

EDITION HEBDOMADAIRE DE *L'ABEILLE*

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts. le numéro.

La meilleure loterie du monde.
Le meilleur plan qui ait jamais été imaginé
Chances sans pareilles
Chances sans pareilles
Pour faire fortune
Pour faire fortune
Grand tirage d'or
Grand tirage d'or
Samedi, 29 avril
Samedi, 29 avril.
—65—

Prédispositions aux maladies d'infection—Les personnes dont le sang est léger, la digestion faible et le foie lourd, sont très disposées aux attaques de maladies d'infection. Le plus petit accident de température, dans de telles conditions, infecte un système qui, s'il était en bonne santé, résisterait aux atteintes miasmatiques. Le seul moyen d'y échapper, dans les localités où la maladie d'infection règne, est de donner du tonique au système et de le régler en améliorant les organes digestifs, en enrichissant le sang et en donnant un mouvement accéléré à la sécrétion biliaire. Rien ne peut assurer ces résultats aussi effectivement que les "Hostetter Stomach Bitters" qu'une longue expérience fait regarder avec raison comme la plus sure sauvegarde contre la fièvre, les frissons et autres désordres du même genre, et aussi comme le meilleur remède. Les "Bitters" sont en outre un excellent fortifiant pour les organes urinaires, et un actif dépuratif éliminant du sang ces impuretés acres qui engendrent les rhumatismes.

Décédée, à une heure et demie A. M. vendredi, le 31 mars, Mme VEUVE CHARLES DUPLANTIER, née SUZANNAH FORSTALL, âgée de 85 ans. Les amis et connaissances des familles DUPLANTIER, FORSTALL et DARET sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu samedi, 1er avril à quatre heures et demie. Le convoi partira de la résidence de sa mère, No. 163 rue Bourbon.

Décédée, hier à midi, à l'âge de quatre-vingts ans, Dame Veuve LOUIS SOULANT, née Séraphine Buras. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de sa famille sont respectueusement priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi samedi, à 4 heures précises.

Le convoi partira de sa dernière demeure No 169 rue Tremé, entre Ste. Anne et Dumaine.

LEISY—Décédé le vendredi 31 mars 1876, à six heures et demie du soir, JEAN LEISY, âgé de cinquante-cinq ans, natif de Mulhouse, France, et résidant en cette ville depuis 28 ans.

Ses amis et connaissances sont priés d'assister au service mortuaire qui aura lieu le samedi 1er avril 1876 à 4 heures de l'après-midi à l'Eglise du Dr Palmer.—Place Lafayette.

NATTES. NATTES.
A. Brousseau & Son,
17........Rue de CHARTRES........17
Viennent de recevoir
200 pièces nattes de fantaisie,
à nouveaux dessins et de qualité extra:
500 pièces nattes blanches et à carreaux,
qu'ils offrent à des prix modérés.
EN GROS ET EN DÉTAIL.
2mars—Mer Jeu Sam

Association Dramatique Orléanaise—Réunion Mensuelle—SAMEDI 1er avril 1876, à 7 heures et demie P. M., au Cercle de l'Association, coin St-Louis et Royale, au dessus du Robt. E. Lee. Les membres sont priés d'être ponctuels.
J. N. AUGUSTIN,
N. O. 30 mars 1876. Sect. Génl.
31mars—2f

Ayant acheté l'intérêt de MM. John H. Keep et Chas Gallwey dans la maison Keep, Gallwey & Co., je continuerai le commerce de quincaillerie en mon nom.
CHAS. D. LALLANDE.
Nlle-Orléans, 29 mars 1876. 1eravril—

NERVOUS EXHAUSTION.—(Epuisement nerveux).—Essai comprenant une série de lectures faites au Musée d'Anatomie de Kahn, à New-York, sur la cause et la guérison du déclin prématuré, indiquant comment on peut, infailliblement, recouvrer la santé, présentant, clairement, les obstacles au mariage, donnant le traitement de la faiblesse du corps et de celle qui provient des nerfs. L'ouvrage est le fruit de vingt ans d'expérience. Prix, 25 cents. S'adresser à l'auteur, le Dr L. J. KAHN, dont le cabinet et la résidence sont au No 51 East 10th street, New-York. 1avril—6m

Avis Important.
A. BONNET
65........RUE ROYALE........65
FAIT savoir à ses clients et au public, que pour cause de changement d'affaires il vendra tout son stock de BIJOUTERIE au-dessous du prix coûtant.
Les montures de diamants et les réparations de bijoux et de montres seront faites à prix réduit.
Il entend remercier ses clients en leur offrant à chacun un bargain.
16 mars—6m.

Propositions cachetées.

DES propositions cachetées seront reçues par l'administrateur des améliorations, jusqu'à LUNDI, 3 avril 1876, pour la réparation d'une des roues de la machine à dessécher de la rue Bienville, d'après le cahier des charges déposé aux bureaux du voyer de la ville.
E. A. BURKE,
N-Orléans, 31 mars '76, Administrateur
31 mars—3 f—v. s. d.

Jardinier.

LE soussigné, jardinier-fleuriste-pépiniériste venant d'arriver de France, désirerait trouver à s'employer en cette qualité soit dans une maison particulière ou sous les ordres d'un maître-jardinier. Il s'entend aussi à soigner les chevaux et les vaches. S'adresser à la pension française rue Dumaine No 10.
Il ira à la campagne si on le désire.
30mars—6f CLÉMENT GUÉRIN.

AU PROGRÈS.
ERNEST CABAUD,
Au No 68 de la rue Royale,
MANUFACTURES DE CHAUSSURES VISSÉES.
Victoires remportées à la dernière EXPOSITION.
MÉDAILLE D'ARGENT POUR LA CHAUSSURE LA PLUS ÉLÉGANTE.—DIPLOME POUR LA MEILLEURE FABRICATION DE CHAUSSURES VISSÉES.—DIPLOME POUR LA MEILLEURE MACHINE A VISSER LA CHAUSSURE.
PAR le moyen de cette nouvelle machine, Mr CABAUD peut donc fabriquer des Bottes, Bottines et Souliers et le met à même de remplir les ordres rapidement à des prix réduits.
Guêtres à dessus en peau de chevreau maroquin, ou peau de veau, à $4 50.
Guêtres unies, en maroquin, ou peau de veau, à $4 50.
Bottes et Souliers de tous les genres au plus bas prix possible.
L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.
MAGASIN DE GROS ET DÉTAIL.
No. 68 rue ROYALE.
13 mars—1an

AVIS.
UN bénéfice de $1250 sur un placement de $206.—Un de nos clients acheta "spread" sur 100 actions du N. Y. Central; "put" à 106 et "call" à 108; acheta les 100 actions contre le "put" à 107, actions qui se vendirent à 114; vendus, au même prix, 100 actions "called" à 108; réalisant un bénéfice de $1250. Cette opération peut être répétée tous les mois de l'année. $10, $20, $50, $100, $1000 rapporteront autant pour le montant placé. Achat et vente d'or, d'actions, de coton et de tabac sur commission. Avances sur consignations. Listes de prix et circulaires gratis.
Charles Smedley & Co.,
Banquiers et Courtiers.
40 Broad St., New-York, près les Bourses d'or et de changes.
P. O. Box 3774. 10 fév—aus avr.

Chaîne perdue.

PERDU, hier matin, en passant par les rues Dumaine, Villeré, le Marché Tremé, Orléans, Claiborne, ste-Anne et Derbigny à Dumaine une CHAINE en or avec médaillon, clé et médailles. Quiconque la rapportera à la Pharmacie coin Dumaine et Derbigny, recevra une récompense libérale. 27 mars—

Aviso.

La junta directiva para la celebracion de la reciente Paz de España, tiene el honor de participar á los españoles residentes en esta ciudad, y á los que simpatisen, con el objeto de la proyectada fiesta civica, y quieran contribuir á la suscricion de fondos, para llevarla á efecto; que há acordado abrir listas de ella en los siguientes puntos:

Esquina de Gravier y Dryades, Cafe del Señor D. Tomás Jordá.
Chartres No 203, Botica del Señor José Lladó.
Campos Eliséos Nos 147 y 149, Manufactura de Licores de Henrique Pretus y Ca.

entendiendose, que son á mas de los libros que con ese fin, tienen las comisiones nombradas para los cuatro Distritos.

Nueva Orleans, Marzo 30 de 1876.
SALVADOR FERNANDEZ, presid'te,
J. GARCIA DE LEON, vice presid'te,
JOSÉ LLADO, tesorero,
JOSÉ ALEIX, secretario. 31mars—4f

Sociedad Union Española de Beneficencia Mutua.—Asamblea general.—Los miembros que componen esta sociedad se serviran reunirse en el local "Logia Perseverancia" esquina Dumaine y San Claude, el Domingo 2 de Abril, á las 4 1/2 de la tarde, segun lo dispuesto en Asamblea General celebrado el dia 2 de Julio de 1871, y para aprobar los nuevos Reglamentos.
Por orden del Presidente, V. PLANELLAS,
José Muñiz, Sect'o. 31mars—2f

WALLACE, CARY & CO
Importateurs et détaillants
—DE—
MARCHANDISES SÈCHES
ÉTRANGÈRES
—ET DU—
PAYS.
APPELLENT l'attention du commerce sur leur assortiment vaste et complet de
MARCHANDISES SÈCHES,
ETOFFES A ROBES,
BONNETERIE, ET
NOTIONS.
que nous recevons par chaque steamer et débalons.
Termes libéraux à tous.
AVANTAGES SPÉCIAUX
—AUX—
Acheteurs qui payent comptant.
26mars—1semPP

DISSOLUTION.—La société jusqu'ici conduite par nous en cette ville sous la raison sociale Wallace & Co., est dès ce jour dissoute et David Wallace nommé liquidateur de ses affaires et est seul autorisé à signer le nom de la maison en liquidation.
DAVID WALLACE,
JAMES WALLACE,
GEO. G. WILDER,
GEO. W. BANCKER,
JOHN WALLACE.
Nouvelle-Orléans, 23 Mars 1876.

FORMATION de SOCIÉTÉ.—Les soussignés ont ce jour formé une société sous la raison sociale Wallace, Cary & Co. dans le but de faire des affaires en marchandises sèches en gros à la Nouvelle Orléans et sont situés à l'ancien local de la maison Wallace & Co., coin Commune et Magasins.
DAVID WALLACE,
GEO. W. CARY,
JAMES WALLACE.
26 Mars 1876. 26mars—

L. VIPLE,
9 - - Rue Bourbon - - 9
ANNONCE à ses clients qu'il vient de recevoir de Paris un grand assortiment de GANTS en couleurs les plus nouvelles à 2 boutons à $1.75, lesquels, vu la saison avancée, seront vendus à
$1.25
2mars—8f

Lisez - - - Aux Dames - - - Lisez.
Venant d'être reçu—DEUX MILLE CAISSES de PAPETERIES des dernières genres, à des prix variant de 25 cents à $1.50 la boîte. Choix dans différentes espèces et envois, constamment, d'articles de ce genre.
Messieurs, attention!
Le stock le plus grand et le plus varié de livres en blanc et de fournitures de bureaux, aux plus bas prix.
Au quartier général de fournitures de bureaux,
Nos 110 et 112 de la rue du Camp,
Robt. J. Harp,
26mars—1m AGENT.

Entrepôt de tapis et de toiles cirées
ELKIN & CO.,
168........RUE DU CANAL........16
REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux genres de
TAPIS VELOURS ET BRUXELLES,
TAPIS TROIS PLIS ET INGRAIN,
TOILES CIREES,
NATTES COCO ET ROTIN,
STORES ET CORNICHES,
ETOFFES A RIDEAUX—TERRYS, BROCHÉ.
A un bon marché extrême, au comptant.
15oct—6m

J. A. PÉRIER,
250 RUE ROYALE,
Entre St-Philippe et Ursulines.
Liquidation! Liquidation!
MADAME PÉRIER a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général que, voulant se retirer des affaires, elle vendra au-dessous du prix coûtant son dernier envoi de magnifiques pianos neufs, des meilleurs fabriques de Paris, à $100, $250 et $300. Aussi un grand assortiment de pianos de seconde main à $100, $150 et $200. 5mars—1mois.

H. R. PICCALUGA,
Successeur de A. LANATA,
MARCHAND de groceries, fournitures de navires, &c., aux Nos 144 et 146 de la rue Vieille Levée, coin Jefferson, Nlle-Orléans.
On trouvera chez moi, un assortiment complet de peintures, huiles, étoupe, corde de chanvre et de Manille; vins de France et de Catalogne, macaroni et vermicelli d'Italie. 17mars—1m

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.
Le Pontchartrain Cheap Store.
Tenu par
J. A LACROIX,
Au coin des rues Français et Victoire.
BOTTES ET SOULIERS
de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.
On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.
Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.
Ma devise est:
Ventes rapides et légers bénéfices.
27 fév76—1an.

LUMBER
BOIS
de construction et de charpente.
Prix de manufacture.
Nyvers & Hery,
MAISON FRANÇAISE, No 315 Julia street, Nouveau Bassin
—1an

A vendre

UNE petite BOULANGERIE dans le meilleur quartier de la ville.
S'adresser à J. B. CAMORS & Co.
61 rue Tchoupitoulas.
19mars—2sem

A louer

A des conditions avantageuses, une maison en bon état, avec installations, comptoirs, &c. située à Milneburg, et convenable pour un restaurant ou café. Pour plus amples informations, s'adresser à N. Bauer, 79 rue de Chartres. mars—1m

Liquidation positive
—CHEZ—
B. SEMBRE,
Coin St-Louis et Royale.
DÉSIRANT me retirer de ce genre d'affaires, j'offre à partir d'aujourd'hui tout mon stock de marchandises françaises à prix excessivement réduits.
Articles pour hommes.
Un assortiment nouvellement reçu de Chemises de Paris dans tous les genres, blanches, percale couleur, Oxford, haute fantaisie, avec et sans cols.
Un bon lot de chemises Charvet exceptionnellement bon marché.
200 douz. cols droits français valant $4 à $2.
Caleçons toile et coton croisé.
Gilets de peau gaze et mérinos.
Cravates nouveauté, foulards de Lyon.
Chaussettes, mouchoirs, cannes, parapluies.
Brosses, parfumerie, etc., etc.
Articles pour dames.
Mercerie, bijouterie jais, éventails, guipure.
En-tout-cas, ombrelles, écharpes dentelle.
Gants de toutes sortes, bas pour femmes et fillettes.
Grande variété de voitures, pour Enfants vendues à prix coûtants. Jouets, Poupées.
NOTA—J'engage vivement les personnes désireuses d'acheter de la bonne marchandise à venir s'assurer de la modicité de nos prix. Elles trouveront en outre une grande quantité d'articles trop longs à énumérer ici.
31mars—1m DMJ

Avis d'élection.—L'élection annuelle de président, de vice-président et de treize directeurs du département louisianais du Life Association of America, aura lieu, aux bureaux du département, No 189 de la rue Gravier, le LUNDI, 10 Avril 1876, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. SAML. FLOWER,
28mars au 10 avril. Secrétaire.

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.—L'assemblée générale trimestrielle est convoquée pour LUNDI prochain, 3 avril, à 7 heures du soir, au local de la société.
Les membres sont requis d'être ponctuels sous peine de l'amende imposée par l'article 23 de notre constitution.
Par ordre du Président.
J. H. NEGUELOUA,
29 mars—3 f.—M. V. D. Secrétaire

Salle du Comité Central Exécutif du Parti démocrate Conservateur.—Nlle-Orléans, 22 mars 1876.—Il y aura réunion du comité central du parti démocrate conservateur de l'Etat de la Louisiane, le JEUDI, 20 avril 1876, pour affaires importantes. Tous les membres du comité sont instamment priés d'y assister.
I. W. PATTON,
Président du comité central exécutif.
Les journaux de la campagne sont priés de reproduire cette annonce.
22mars—22,23,28,29,30mars—1er avril.

Compagnie de Levées de la Louisiane.—Au No 23 de la rue Carondelet.—Nlle-Orléans, 20 mars 1876.—L'élection régulière annuelle de douze sénateurs de cette compagnie, pour l'année courante, aura lieu aux bureaux de la compagnie, le SAMEDI, 1er avril 1876, de 11 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.
M. A. TARLETON,
31mars—au 1er av Secrétaire et Trésorier.

Bureau du Merchants Mutual Insurance Co.—No 104 rue du Canal.—Nlle-Orléans 15 Mars 1876. Avis est donné que l'élection annuelle de onze directeurs aura lieu au bureau de cette compagnie lundi, 3 avril 1876, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
G. W. NOTT,
19mars au 3 avril. Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie de Gaz de la Nlle-Orléans.—10 mars 1876.—Un dividende final de cinq piastres par action sera payé aux porteurs des anciennes actions de cette compagnie, à dater du LUNDI, 3 avril, comme liquidation en plein du reste de l'actif transféré à la compagnie consolidée.
Les livres de transfert seront fermés le 27 mars aux transferts d'anciennes actions, et à dater du 3 avril il ne sera pas fait de distinction, dans les transferts, entre les nouvelles et les anciennes actions.
Par ordre des Directeurs,
VOR. VALLOIS,
10 mars—1m Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie du chemin de fer de la ville (New-Orleans City Railroad), No. 124 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 8 mars 1876.—A une assemblée du Bureau des Directeurs, tenue aujourd'hui, un dividende de trois piastres par action sur le capital payé, a été déclaré payable à dater de MARDI 3 avril 1876. Toutes les nouvelles actions qui auront été payées en plein, d'ici au 15 du mois courant, participeront au dividende. Les livres de transfert seront clos durant les dix jours précédant le 3 avril.
C. C. LEWIS, Secrétaire.
10mars jusqu'au 3 avril.

AVIS—New Orleans Credit Foncier Association, au No 46 de la rue Decatur—Conformément à une résolution des directeurs, adoptée à la séance du 1er mars 1876, une assemblée générale des actionnaires de cette société aura lieu, aux bureaux de la société, à la Nouvelle-Orléans, au No 46 de la rue Decatur, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi du 3 avril 1876, à l'effet de voter sur un amendement à la Charte de la société, conformément à l'article X de la Charte. A. BAULET, Secrétaire.
3 mars—3 f

Avis spécial.

Aux personnes qui doivent des taxes de desséchement.

LE soussigné paie les assessements de desséchement à un ESCOMPTE libéral.
Adressez-vous à lui sans retard, afin d'éviter les frais. JAMES B. GUTHRIE,
agent pour le paiement des taxes de desséchement, au No 123 de la rue Gravier.
12 mars—6m

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE ET SOCIÉTÉ DE LA VALLÉE DU MISSISSIPPI — DÉPARTEMENT AMÉRICAIN.

Bureaux dans la bâtisse de la Banque Nationale de l'Etat, au No 33 de la rue du Camp.

Hon. JEFFERSON DAVIS, Président.
CYRUS BUSSEY, Premier Vice Président.
W. C. BLACK, Second Vice-Président.
S. H. KENNEDY, Trésorier.
C. E. FENNER, Avocat.
WALTER V. CROUCH, Secrétaire.

—DIRECTEURS.—

Cyrus Bussey,	F. B. Wheelock,
W. C. Black,	Scott McGehee,
Thomas A. Adams,	Chas. G. Johnsen,
S. H. Kennedy,	Louis A. Wiltz,
J. B. Hood,	A. J. Gomila,
Adam Thomson,	W. B. Lyman,
John Chaffe,	E. C. Palmer.

C. E. Fenner. 15 mars—1m

ELITE CLUB ROOM,
40........Rue St-Louis........40
Entre Chartres et Passage de la Bourse.
Vins fins, Liqueurs, Bière, &c.
BOISSONS A 10 CENTS LE VERRE.
19déc—1an

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 31 MARS — CLASSE No 77.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.	15me.
39	33	7	52	20	46	4	58	11	51	56	—	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Ce 31 Mars 1876
H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

Méfiez-vous des fausses Loteries.

C. E. Girardey,

CALENDRIER DES VENTES, A L'ENCAN DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, ACTIONS, &c.,

Qui doivent avoir lieu à la Bourse d'Encan St-Charles.

Samedi, 1er avril—Dans la succession de feu Elliott—Mme Letitia C. Elliott vs Mme Virginia C. Burke, exécutrice—Le magasin et résidence en briques et à quatre étages, propriété de chdo. No 180 de la rue du Canal, après l'encoignure Dryades.
La maison en briques à 3 étages, formant l'angle N. O. des rues Bassin et Commune; une grande liste d'effets à recevoir, réclamations, &c.
Les maisons de prix, en briques et à trois étages—demeures et emplacements de commerce—formant l'angle S. O. des rues Canal et Tremé.
Les deux maisons doubles et en briques, Nos 10 et 12 de la rue Tremé, entre les rues Canal et Gasquet.
La charmante résidence et jardin formant l'angle S.-O. des rues Baronne et Joséphine.
Les deux jolies maisons doubles, en bois, bâties récemment, Nos 509 à 515, inclusivement, de la rue Baronne, entre les rues Joséphine et St-André.
Cette propriété de choix, pour le commerce—magasin en briques et à trois étages, No 142 de la rue Poydras, entre les rues Camp et St-Charles.
Pour la succession de J. B. Higgins—le grand et agréable cottage formant l'angle N.-O. des rues de et Laurel.
Pour la succession de feu L. F. Generes—les habitations sucrières "Victoria" et "Viego", près Brashear à toucher Pattersonville, paroisse Ste-Marie.
Dans l'affaire Angedor, Wicke Furnscher—la maison en bois, à étage, dans la rue du Bassin, entre les rues Poydras et Perdido.
Samedi 28 avril—Le magasin et demeure, en briques et à trois étages, formant l'angle N. O. des rues Vieille-Levée et Quartier. Le cottage en bois, double et en bois, en face de la Place Washington, dans la rue des Français, entre les rues Royale et Dauphine. 3 terrains de choix, pour bâtir, dans la rue Baronne, entre les rues Jackson et Joséphine. Le magnifique magasin et demeure, dans la rue Prytanée, formant les angles des rues Prytanée, Pleasants et Toledano.
Ce placement de choix, la rangée de six magasins en briques et à étage, formant l'angle des rues Union et Baronne. Le magasin et les demeures en bois, bas et doubles, formant l'angle des rues Lafayette et Howard. Trois cottages en bois de les récemment, dans la rue Constance, entre les rues Aline et Foucher.
Les magasins bas en briques. Nos 258 et 266 de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Delord et Calliope.
La maison en bois et à étage No 116 de la rue Magnolia, entre les rues Lafayette et Perdido.
Pour les conditions et plus de détails, voir les annonces officielles et descriptives, ainsi que les plans, aux bureaux de C. E. GIRARDEY, No 31 de la rue du Camp.

BOUSQUET & POUPART,
95 & 97 - - - - RUE ROYALE - - - - 95 & 97
Près St. Louis.
VINS FINS
De la grande maison J. FREYCHE, Bordeaux.
GRAND CHOIX VARIÉ DE VINS FINS EN CAISSES.
Léoville, No 65, Margaux, No 25, Sauternes, No 12,
St. Emilion, No 2, Margaux, No 45, Haut Sauterne, No
St. Julien, No 55, Margaux, No 15, Pontet Canet, No 20
St. Estephe, No 1, Bommes, No 1
DIRECT FROM THE CASTLE. CHATEAU MARGAUX, No 40. CHATEAU LAFITE, No 40. CHATEAU YQUEM, No —. LATOUR BLANCHE, No —.
Champagne LOUIS ROEDERER.
AUSSI—Un grand choix varié de VINS FINS EN BARRIQUES.
Montferrand, No 30, Sauterne, No 10, Margaux, No 35,
St Julien, No 15, Cote de Bourg, No 11, Margaux, No 45,
Cote de Fronsac, No 5, Bommes, No 12, St. Emilion, No 25
1avril—6f

LIQUEURS SUPERFINES,
VENANT D'ÊTRE REÇUES.
EAU-DE-VIE de DANTZIC, MARIE BRIZARD & ROGER,
MARASQUIN, do do do
ANISETTE, do do do
ABSINTHE, d'EDOUARD PERNOD, À COUVET,
BERG-KIRSHWASSER, do do do
VERMOUTH, NOILLY PRAT & CO.,
MUSCAT de FRONTIGNAN, do do
PUNSCH PRISBELONT, J. L. LUNDBERG & Co., STOCKHOLM,
GUIGNOLET direct. COINTREAU FRÈRES ANGERS,
COGNACS FINE CHAMPAGNE, J. SERVAT,
BOURBON, TRÈS VIEUX ET BON,
HUILE D'OLIVE, PLAGNIOL,
SARDINES, ETC., ETC.
A Vendre par BOUSQUET & POUPART.
1 avril—6f 95 & 97 Rue Royale près St-Louis.

CHEMISES FRANÇAISES.
CHEMISES TOUT TOILE—SANS COLS ET AVEC COLS.
CHEMISES DEVANT TOILE SANS COLS ET AVEC COLS.
CHEMISES PERCALE COULEURS HAUTE NOUVEAUTÉ.
ASSORTIMENT COMPLET
DE TOUS GENRES—DE TOUS PRIX—DE TOUTES GRANDEURS.
A vendre, par
T. MOREAU,
Coin Royale & Toulouse.
26 mars—1m

WM. H. SHEPARD.
AGENT GÉNÉRAL AU SUD
POUR LA VENTE DE LA
Poudre-levain SUCRE AU LIMON, EXTRAITS PARFUMANTS, Parfumerie &c., DU DR. PRICE.
POUDRE-LEVAIN Steele & Price, POIDS PLEIN,
AU No 58 DE LA RUE DE LA DOUANE.
A vendre par les grocers en gros et les pharmaciens en général.
13fév—4m

J. MANDIN & CIE.,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
57 rue Decatur - - - - Nouvelle-Orléans,
—SEULS AGENTS DU—
GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGÈNE CLICQUOT
Un vin depuis longtemps le favori des connaisseurs et des viveurs, garanti véritable, d'un mouvement et d'une saveur sans égaux.
—ET DES VINS DE—
Chateau Bellevue de P. Salis Fils.
Chateau de France de P. Brayé.
Graves d'Ambarès, Duclos Frères, &c., &c.
22 déc—1an

FINE COGNAC. WINES, OLIVE OIL,
COGNAC FINE CHAMPAGNE, HUILE D'OLIVE VIERGE,
Château Dillon, Chât. Talbot, Chât. Margaux, Lafite, Léoville, Larose, St-Julien, Fleirac, Blanquefort, Chât. Yquem, Latour Blanche, Haut Sauternes, Bommes, Barsac, Graves, etc., etc.
BERCIER & DEMMET, Sole Agents, 43 Decatur St.
Also at Agents' prices, at the Importers—A. Lanata.—Schmidt & Ziegler.—Smith Bros & Co.—E. J. Hart & Co.—Clark & Meader,—Ernest C. Villere—Thos. H. Handy & Co.
24 oct—1an

A. W. MOFFETT,
Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons.
ON TROUVERA CONSTAMMENT CHEZ LUI:
BOIS DE CHENE, FRENE, HICKORY, PECHER, NOYER, CEDRE, PIN JAUNE ET PIN BLANC, CYPRES, PLANCHES À PLANCHER ET À PLAFONDS, PLANCHES À ETAGERES, LATTES, BARDEAUX EN CYPRE, PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, LA MAISON SE CHARGE DE SCIER, SUR COMMANDE: JANTES, FLECHES DE CHARRETTES, ETC., ETC.
Chantier et Moulin, sur la Levée, au pied de la rue Cressman, à un ilet au-dessous de la rue du Canal.
26 déc—3m.D.M.J.

H. J. RIVET, PHARMACIEN DROGUISTE, SUCCESSEUR DE E. MONTEUSE & CO.,
a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, EAUX MINÉRALES.
Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec du SODA WATER glacé, aussi, EAUX DE VICHY et de BETHESDA glacées.
Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.
Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.
Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. A. PEYCHAUD.
68 RUE DE CHARTRES, COIN BIENVILLE, NOUVELLE-ORLÉANS.

LHOTE & CO.,
CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.
PLANCHES à plancheier, à plafonner, à étagères, à abriter, en noyer, en acajou et peuplier, constamment à vendre.
L'établissement tourne, rabotte et scie en tous genres, sur commande.
Les ordres sont promptement exécutés.
Bureau, à l'angle des rues TOULOUSE et FRANKLIN, Nouvelle-Orléans.
Boîte 935 du Bureau de Poste. 11 nov—1an

H. CLOSTERMANN & BAYLE
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
40, RUE DE CHARTRES, entre BIENVILLE & DOUANE.
LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en ces Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison.
11 août—1a

Salle de Billard
VARIÉTÉS.
Au coin des rues Canal et Dauphine.
HUIT des BILLARDS genre Bevel, de H. W. Collender.
—PRIX—
Le jour, 50 Cts. La nuit, 60 Cts.
LOUIS ABRAMS, Prop.
NOTA—Un excellent billard à vendre à un prix modéré. 10mars—1m

G. SCIACCALUGA,
Marchand de groceries, fournitures de navires, &c.
A transféré son magasin aux Nos. 157 et 159 de la rue Vieille-Levée, entre les rues Jefferson et St-Pierre, Nlle-Orléans.
27 fév—3m.

Le Docteur Ferrière
ENTREPREND, avec succès, la guérison de toutes les maladies chroniques. 214, rue Delord, entre Baronne et Carondelet. Consultation de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 20oct—1an.